

Information aux journalistes, 26 octobre 2017

Vandalisme à l'agence de Martigny

Un forcené a fait irruption cet après-midi vers 14h30 dans l'agence du Groupe Mutuel à Martigny. Armé d'une barre, il a brisé le matériel de l'agence : ordinateurs, imprimantes et également les vitres de l'agence.

Les collaborateurs présents ont réagi correctement et selon les procédures d'urgences mises en place et connues. Ils se sont mis à l'abri ainsi que les clients présents et ont prévenu la police. Personne n'a été blessé. La police est intervenue très rapidement et a arrêté le forcené.

Le Groupe Mutuel a déposé une plainte pénale. L'enquête de police déterminera les motivations de son acte.

Les collaborateurs directement impliqués ont été ébranlés, tout comme ceux occupant le bâtiment, siège principal du groupe. Un accompagnement sera proposé aux personnes ayant été impliquées. La Direction est profondément choquée par un tel acte et apporte tout son soutien et sa considération à ses collaborateurs.

Vos interlocuteurs pour les demandes médias sont :

- Annick Chevillot, Responsable Communication, Tél. 058 758 39 20, Mobile 079 719 98 65 (fr-de-en)
- Jean-Christophe Aeschlimann, porte-parole, Tél. 058 758 32 34, Mobile 079 542 98 40 (fr-de-en)

Nous joindre par mail: presse@groupemutuel.ch

Le Groupe Mutuel, Association d'assureurs

Dans le domaine de l'assurance de base, le Groupe Mutuel compte plus de 1,2 million d'assurés. Au total, plus de 1,4 million de clients individuels ainsi que près de 20'000 entreprises clientes font confiance au Groupe Mutuel. Son chiffre d'affaires global dépasse les 5,3 milliards de francs. En plus de l'assurance LAMal et des assurances complémentaires LCA, les clients disposent d'une palette complète d'assurances-vie pour la couverture de risques et leur prévoyance individuelle ainsi que d'une gamme d'assurances de patrimoine (protection juridique, responsabilité civile privée et inventaire du ménage). **Aux entreprises**, les assureurs du Groupe Mutuel proposent des assurances perte de gain maladie selon la LAMal et la LCA ainsi que l'assurance-accidents selon la LAA. De plus, deux fondations de prévoyance professionnelle ont confié leur gestion au Groupe Mutuel: le Groupe Mutuel Prévoyance et la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance.